



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20250606-2025_06_04-DE

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Absents : -excusés : 3
Procurations : 3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_06_04

Objet : délibération sur le prix de cession des chemins communaux et des parcelles soumis à enquête publique

L'an deux mille VINGT CINQ, le 4 juin à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. ROCHER Dominique, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, Mme DELFOUR Isabelle, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme CHASSAGNE Annie, M. BIBENS Sylvain, conseillers municipaux.

Absente

Absents excusés : Mme FLEURY Aurore, Mme MASIN Claudie, M. VERBRUGGHE Manuel

Exclus :

Procurations : Mme FLEURY Aurore à M. LAGARDE Dominique, Mme MASIN Claudie à Mme CHASSAGNE Annie, M. VERBRUGGHE Manuel à M. BIBENS Sylvain

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire présente le tableau ci-joint où sont indiqués les prix de cession des chemins communaux et des parcelles soumis à enquête publique.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de valider les prix de cession des chemins communaux et des parcelles indiqués dans le tableau joint à la présente délibération.

A Lussac, le 4 juin 2025

Le Maire,

Didier GATINEL

